

# Compte rendu réunion

31 janvier 2006

## **Quoi de mieux que la ferme de l'Horloge pour y parler agriculture ?**

Une cinquantaine de personnes est venue mardi 31 janvier, discuter de l'AMAP et rencontrer Claudine Vermeulen, agricultrice picarde.

Une rapide introduction resituait l'AMAP dans le projet plus général de développement d'un réseau de commerce équitable à Gennevilliers.

Puis étaient réaffirmés les principaux axes qui fondent notre engagement autour de ce projet. Premier axe : la volonté de consommer des produits de qualités et notamment des produits cultivés selon les règles de l'agriculture biologique (respect de la santé des consommateurs, des producteurs, de l'environnement), des produits dont les qualités nutritives sont supérieures aux produits issus de l'agriculture intensive, des produits de qualité pour le plus grand nombre de consommateurs.

**Deuxième axe** : économique. L'AMAP permet un lien direct entre des consommateurs et des producteurs. Elle favorise le maintien et l'installation d'agriculteurs (15 000 disparaissent par an) et le commerce équitable entre les deux parties. C'est une alternative à la mondialisation économique dont les maîtres mots sont concurrences et bénéfices. C'est aussi pour les consommateurs une action concrète pour refuser le diktat des multinationales de l'agroalimentaire. Une manière de dire (et de faire) qu'un autre monde est possible : où l'homme et la solidarité reprendrait leur place centrale. Nicolas Laurent, responsable du réseau AMAP en Ile-de-France présentait ensuite concrètement le fonctionnement des AMAP. Il insistait notamment sur les engagements qui régissent cette association entre les deux partenaires.

**Engagements généraux** : Vente directe entre une ferme et un groupe de consommateurs. Proximité pour limiter le transport et pour que les consommateurs puissent se rendre à la ferme pour y passer une journée. Convivialité.

**Engagement de la ferme partenaire** : Qualité et diversité des produits. Pédagogie : l'agriculteur est présent lors des distributions pour discuter avec les consommateurs, il fait visiter sa ferme et organise des ateliers pédagogiques. Transparence technique et économique : explications des méthodes de travail et de la manière dont le prix de la part de production a été fixé.

**Engagement des adhérents** : Pré financement de la production, les règlements sont remis au référent trésorier du groupe avant réception des produits. Solidarité dans les aléas naturels : la production de fruits et légumes est dépendante de la météo. En cas de bonnes conditions = bonne récolte. En cas de mauvaises conditions = moins bonne

récolte.

**Implication dans la gestion du groupe :** Chaque adhérent assure à tour de rôle, l'organisation du partage de la production.

Des questions ont été posées quant aux conditions de paiement. Il a été rappelé que les règlements peuvent s'effectuer en une ou plusieurs mensualités. Certaines AMAP permettent par ailleurs un règlement à la semaine pour les consommateurs qui ne peuvent vraiment pas avancer un mois d'un seul coup.

Un groupe de réflexion est en cours au niveau régional sur la question de l'accès des AMAP aux personnes les plus en difficultés financières.

L'agricultrice s'est ensuite présentée. Elle a fait état d'une (petite) partie de son parcours. Petite fille d'agriculteur bio, elle s'est lancée dans l'agriculture en 1974. (Son expérience ne se limite pas qu'à la culture actuelle des fruits rouges, de la rhubarbe et de la production de miel. Elle a également élevé des vaches pour la boucherie et des cochons. Elle s'est récemment séparée de ses poules mais elle s'est également occupé d'un élevage de poules nourries au grain). Possédant 4,5 hectares, elle a présenté une proposition de plants de légumes. Pour être viable, l'AMAP doit, selon les calculs de Claudine Vermeulen, fonctionner avec un minimum de 40 paniers. Le maximum étant de 80 paniers. Concernant le prix : il sera fixé entre 12 et 15 euros. Pour Claudine, il sera fonction du nombre de paniers.

Au sein de cette réunion se trouvaient des représentants de la ville de Colombes. Un groupe d'habitants de cette ville souhaite également se constituer en AMAP. Nous sommes en contact avec eux depuis le mois de décembre. Depuis ce premier contact, nous avons envisagé rapidement un possible partage de producteurs (ces derniers se faisant rare en région parisienne). Ils sont pour le moment une vingtaine intéressée par le partage des récoltes avec Claudine Vermeulen. Pendant la discussion, un bulletin de pré inscription a circulé dans la salle, permettant de faire rapidement un premier point du nombre de panier Genevillois :

26 paniers entiers

10 demi-paniers

1 demi panier tous les 15 jours

---

A ces chiffres, il faut ajouter toutes les personnes qui ne pouvaient assister à la réunion mais qui ont fait part de leur volonté de prendre également des paniers. Puis les tâches pour faire vivre l'AMAP ont commencé à être répartis entre les volontaires (non exhaustif). (Une quinzaine de personne a fait part de sa volonté de s'engager activement au sein de l'association).

**Bulletin de liaison :** Angélique Dupont, Hélène Comito, Hariette Faraux

**Deux dates ont d'ores et déjà été retenues**

**Le 15 février :** à 18 heures réunion de rédaction des statuts et des contrats en présence

de Claudine Vermeulen.

**23 février** : 20 heures assemblée générale pour régler les adhésions, signer les contrats et verser les premiers règlements pour que Claudine puisse commencer son travail.  
Chacun amène de quoi manger et boire.

Vous pouvez nous joindre : par courriel : [amap.genevilliers@laposte.net](mailto:amap.genevilliers@laposte.net) - téléphone : 06.83.31.01.31